

COMMENT ÇA MARCHE ?

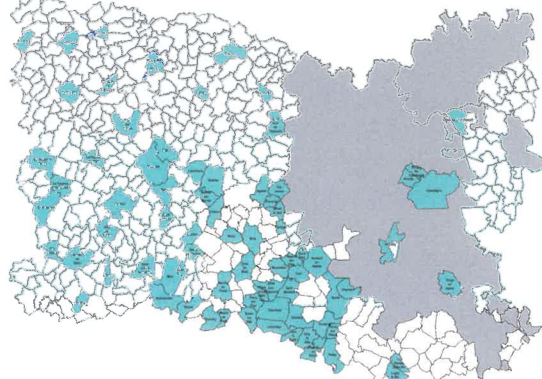
Avec un abonnement au service Mouv'Oise

L'utilisateur commande son badge sur le site www.mouv-oise.fr. Après traitement de sa demande et création de son compte utilisateur, un badge lui est envoyé par voie postale. Grâce à ce badge, l'abonné s'identifie et recharge son véhicule sur les bornes Mouv'Oise. Ses recharges seront automatiquement enregistrées et les relevés de factures lui parviendront mensuellement, suivant le même principe que les badges de télépéage autoroutier.

Pour les utilisateurs occasionnels ou de passage

Grâce à son smartphone, l'utilisateur scanne un FlashCode présent sur la borne qui le dirige vers un site internet dédié. Il peut aussi utiliser l'application mobile *mouv-oise* préalablement téléchargée. Il effectue alors sa recharge et son paiement en ligne, suivant le principe d'un achat en ligne sur un site marchand.

107 BORNES
DANS 76 COMMUNES



RECHARGE
GRATUITE
JUSQU'AU
1ER JANVIER
2019

www.mouv-oise.fr

LE SE60, ACTEUR NATUREL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité depuis vingt ans, le Syndicat d'Énergie de l'Oise a développé une expertise dans le suivi du concessionnaire et la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau. Le Syndicat a amorcé le virage de la transition énergétique par des actions d'optimisation de l'éclairage public, puis par des groupements d'achat d'énergie.

Acteur Énergie des Collectivités, le SE60 s'implique tout naturellement dans cette nouvelle voie de l'éco-mobilité, pour atteindre l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement : réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Cette initiative s'inscrit dans sa volonté globale de soutenir les collectivités locales dans toutes les composantes de leurs démarches énergétiques et environnementales.

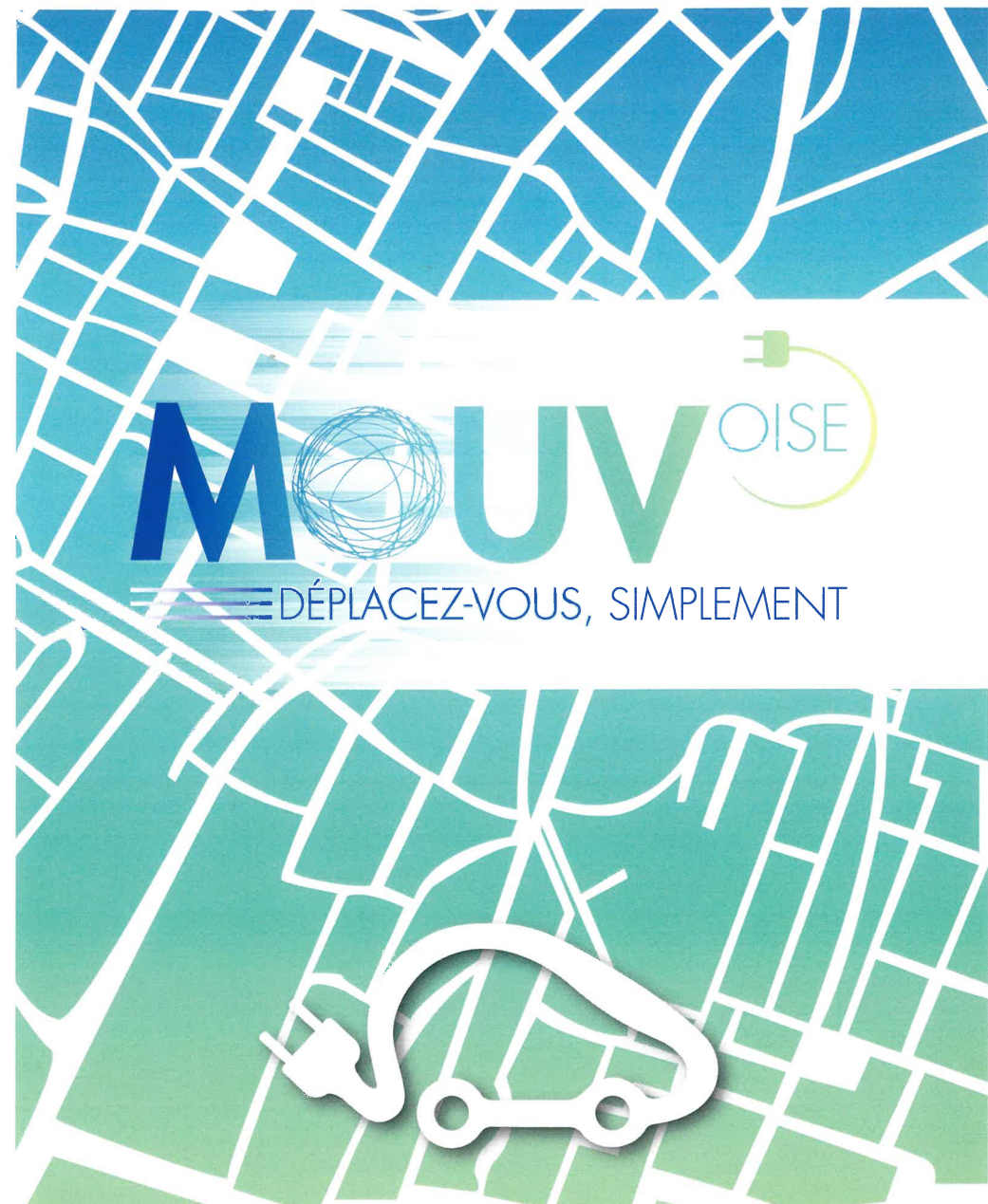
Pour tout renseignement complémentaire :

Jérémy Vasseur - 03 44 48 48 52
06 40 82 34 21 - j.vasseur@se60.fr
Fabien Nantier - 03 44 48 32 83
06 70 06 45 63 - f.nantier@se60.fr

Mouv'Oise est un service du Syndicat d'Énergie de l'Oise SE60

9164, av des Censives, 60000 Tillé
Tél : 03 44 48 32 78
Fax : 03 44 48 32 81
se60@se60.fr - www.se60.fr

juillet 2017



www.mouv-oise.fr

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉCO-MOBILITÉ



Opération réalisée avec le concours
des Investissements d'Avenir de
l'État confiés à l'ADEME



1



J'EM'IDENTIFIE

UNE ACTION CONJOINTE DES COLLECTIVITÉS

Ce déploiement est rendu possible par l'implication de chaque strate de collectivités :

- Il est piloté par le **SE60**, qui finance le quart des coûts d'investissements (estimés à 1,3 M€).
 - **L'État** en finance la moitié au titre des Programmes d'Investissements d'Avenir confiés à l'ADEME.
 - **Le Département de l'Oise** en finance le dernier quart, contribuant ainsi à l'égalité des territoires.
 - **Les intercommunalités et les communes** contribuent aux frais de fonctionnement à hauteur de 1 250 € par borne et par an.
- En coordonnant tous ces partenaires, en sélectionnant les fournisseurs et prestataires, en prenant en charge l'ingénierie globale de l'opération, **c'est un projet « clés en mains » que le SE60 apporte aux collectivités.**

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉCO-MOBILITÉ

Les élus du SE60 ont décidé fin 2015 d'inscrire leur territoire dans le schéma national de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de service public et prévoit l'implantation de **107 bornes, soit 214 points de charge, dans 76 communes, d'ici la fin de 2017.**



DES BORNES POUR FAIRE L'APPOINT

Les infrastructures implantées sont des bornes de type accéléré (18 kVA), capables de fournir une recharge d'appoint en un temps limité. Car ces bornes n'ont pas vocation à assurer la recharge complète des véhicules, effectuée par l'utilisateur à domicile ou sur son lieu de travail. Leur objectif est **de rassurer les utilisateurs** sur leur capacité à compléter leur autonomie en cours de route grâce à une recharge intermédiaire. Pour une batterie de 25 kWh fournissant une autonomie totale de 250 km, une charge sur une borne Mouv'Oise permet de gagner 25 km en 10 minutes... **le temps d'aller faire quelques courses !**

CE QUI DIFFÉRENCIE LE SERVICE PUBLIC DES INITIATIVES PRIVÉES

DES BORNES COMMUNICANTES GRÂCE À LA SUPERVISION

La supervision permet :

- **la localisation** des bornes sur application smartphone ou sur site internet, indiquant également leur état (disponible/en charge),
- l'utilisation des bornes par **tous les usagers**,
- la gestion de toutes **les opérations monétiques**,
- **le pilotage à distance** de la borne, notamment pour des interventions de maintenance,
- l'obtention de **statistiques** sur l'utilisation de la borne.

LA DISPONIBILITÉ

Placées sur le domaine public, les bornes sont disponibles **24h/24 et 7j/7.**

LE MAILLAGE

Les implantations des bornes ont été définies en collaboration avec les intercommunalités pour apporter **un maillage global, cohérent et équilibré entre les zones urbaines et le milieu rural.**

L'ASSISTANCE AUX USAGERS

Une hotline téléphonique fonctionne **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, pour guider pas à pas les utilisateurs dans la marche à suivre.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS
avec ou sans abonnement

LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Pour assurer une continuité de service maximale, des techniciens assurent :

- **un entretien préventif** (une visite annuelle, remplacement de petits matériels, nettoyage, mise à jour logiciels et matériels),
- **un entretien curatif** (recherche de défaut, réparation et remise en service, tests de bonne correction),
- **un service d'astreinte sous 2 heures** (mise en sécurité des tiers et des ouvrages en cas de danger).